

L'architecture au féminin : une profession à redéfinir. Par
Annmarie Adams et Peta Tancred. (Montréal: Remue-Ménage,
2002. 220 p. \$26.95)

Brigitte Gemme

Volume 28, 2005

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800494ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800494ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

0829-2507 (print)

1918-7750 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gemme, B. (2005). Review of [*L'architecture au féminin : une profession à redéfinir.* Par Annmarie Adams et Peta Tancred. (Montréal: Remue-Ménage, 2002. 220 p. \$26.95)]. *Scientia Canadensis*, 28, 99–102.
<https://doi.org/10.7202/800494ar>

***L'architecture au féminin : une profession à redéfinir.* Par Annmarie Adams et Peta Tancred. (Montréal: Remue-Ménage, 2002. 220 p. \$26.95)**

Professeures d'histoire de l'architecture et de sociologie à l'université McGill respectivement, Annmarie Adams et Peta Tancred offrent ici leur histoire des femmes architectes au Canada en traduction française, parue sous le titre *Designing Women* (Toronto: University of Toronto Press, 2000).

Les auteures ont voulu dépasser la vision traditionnelle des femmes en architecture de deux manières. Tout d'abord, elles utilisent une définition ouverte de l'appellation « architecte » : elles considèrent comme telles

non seulement les femmes qui font partie de l'association ou de l'ordre de leur province, et donc qui correspondent aux critères officiels de la profession (tels que définis par des hommes), mais aussi celles qui s'identifient comme architecte dans le cadre du recensement de Statistiques Canada, même si elles ne sont jamais inscrites ou se sont désinscrites de leur association. Deuxièmement, les auteures ont choisi de s'intéresser aux stratégies d'inclusion déployées par les femmes plutôt que de s'attarder aux obstacles dressés par la profession pour les exclure.

L'utilisation d'une définition plus large de l'architecte a l'avantage de faire découvrir aux lecteurs, au chapitre 2, l'écart important entre les données des associations professionnelles provinciales et celles de Statistiques Canada. En effet, on constate que, pour chaque femme figurant dans les statistiques officielles des associations, on en compte au moins une autre qui se définit comme architecte lors du recensement sans être inscrite à son association. Chez les hommes, le nombre d'architectes non-inscrits est proportionnellement beaucoup plus faible. Les données, ventilées par province, seront assurément un précieux point de départ pour de futures recherches. Par cette démonstration, Adams et Tancred ouvrent un nouveau champ de recherche : d'une part, il serait pertinent d'examiner statistiquement les différences, notamment de revenus, entre les architectes inscrites et les architectes non-inscrites et, d'autre part, de transposer cette méthodologie à d'autres professions. Toutefois, on peut déplorer un certain manque de symétrie dans la présentation des données, celles sur les femmes étant parfois présentées sans celles sur les hommes. Des données sur la proportion de femmes inscrites et diplômées des programmes universitaires d'architecture auraient également permis d'éclairer le cas des « jamais inscrites ».

Au chapitre 3, les auteures examinent l'image des femmes projetée par l'organe officiel de communication de l'Institut royal d'architecture du Canada, *La Revue de l'IRAC*. Tant dans les articles que dans les publicités, les femmes sont soit tout à fait invisibles, soit illustrées dans les domaines où leur présence est traditionnellement acceptée (la décoration intérieure, l'aménagement de cuisines et le design de détails), soit utilisées, à demi-dénudées, pour mettre un produit en valeur. Cette image ne correspondrait toutefois pas à la réalité des femmes architectes de l'époque. Comme les auteures le démontrent très bien au chapitre 4, les pionnières de l'architecture, notamment des femmes originaires de l'Europe de l'Est ayant immigré au Québec, se sont consacrées à des projets qui n'avaient rien de « traditionnellement féminin ». Elles ont plutôt participé à la création de « mégastructures », notamment la Place Bonaventure et le complexe La Cité (Eva Vecsei), Expo 67 (Blanche van Ginkel) et l'Hôpital pour enfants de Montréal (Dorice Walford). Elles ont

ainsi nettement contribué à la diffusion du modernisme au Canada et à l'émergence de l'urbanisme. Les auteurs soulignent toutefois que, pendant que les architectes québécoises bénéficiaient du vent de modernisme de la révolution tranquille, leurs consœurs ontariennes demeuraient davantage confinées dans des pratiques plus traditionnellement féminines. Les auteures émettent l'hypothèse, au chapitre 6, selon laquelle les grands bouleversements vécus au Québec au cours des années 1960 auraient permis aux Québécoises, pourtant admises plus tardivement que les autres Canadiennes à leur association professionnelle, d'atteindre les hautes sphères de leur profession plus rapidement, notamment grâce à l'appui de certains bureaux d'architectes qui se voulaient progressistes.

Le chapitre 5, qui repose sur des entrevues des femmes et des hommes s'étant désinscrits de leur association, est celui où les auteures mettent davantage de l'avant leur deuxième idée maîtresse, soit celle selon laquelle les femmes architectes ont « innové » dans leurs stratégies d'intégration à la profession. Les principaux motifs évoqués par les femmes pour expliquer leur désinscription ont trait aux pressions fortes du milieu professionnel pour travailler selon des horaires très exigeants, sans être certaines de conserver leur emploi, et ce malgré d'importantes responsabilités familiales. Pour palier à ces problèmes, ces femmes ont « choisi » d'exprimer autrement leur intérêt pour l'architecture, par exemple en occupant des emplois dans l'enseignement ou la fonction publique, ou d'autres emplois tangentiels à l'architecture. Adams et Tancred affirment que ces femmes ont ainsi repoussé les frontières de la profession, qui sont, selon elles, fixées de manière trop restrictives par les associations professionnelles.

Ce chapitre comporte plusieurs problèmes, dont l'un d'entre eux pose un bémol important à l'idée selon laquelle les femmes désinscrites innovent et repoussent les frontières de leur profession. Les citations des entrevues sont présentées comme des faits, alors qu'une distance sociologique aurait dû prévaloir. La satisfaction des femmes dans leur nouvelle carrière apparaît en effet au moins en partie comme l'effet d'une rationalisation *a posteriori* par laquelle les répondantes, face à l'enquêtrice et face à elles-mêmes, cherchent à se façonner une biographie cohérente et à y donner le sens d'une évolution positive malgré le fait qu'elles ont dû, souvent à contrecœur, modifier substantiellement leurs aspirations professionnelles. Il est effectivement original, voire nécessaire, de présenter les femmes en architecture comme des actrices de leur propre vie plutôt que comme des victimes d'un système discriminatoire. Cependant, il n'en demeure pas moins que les femmes sont encore plus souvent que les hommes privées de la

possibilité de poser les actes réservés par la loi aux porteurs du titre protégé d'architecte inscrits au tableau de l'ordre. On ne peut donc faire l'économie d'une étude de l'organisation des métiers de l'architecture dans les différentes provinces canadiennes et des obstacles qu'ils imposent à un accès équitable des hommes et des femmes aux instances de régulation et de reproduction de leur profession, soit au premier titre les associations professionnelles. Cet examen pourrait requérir un autre livre en entier, mais aurait au moins dû être sommairement abordé dans ce premier ouvrage.

Enfin, une conclusion générale au livre, malheureusement absente, aurait permis aux auteures de discuter de la portée de leurs résultats de recherche de manière critique et de fournir les grandes lignes du programme de recherche qu'il faudrait maintenant suivre. Néanmoins, en présentant d'essentielles données et en faisant entendre les voix des femmes architectes — inscrites ou non — du Canada, Adams et Tancred ouvrent la voie d'une discussion importante sur les conditions de pratique de l'architecture, dans laquelle nous espérons que d'autres chercheuses et chercheurs s'engageront.

BRIGITTE GEMME

University of British Columbia